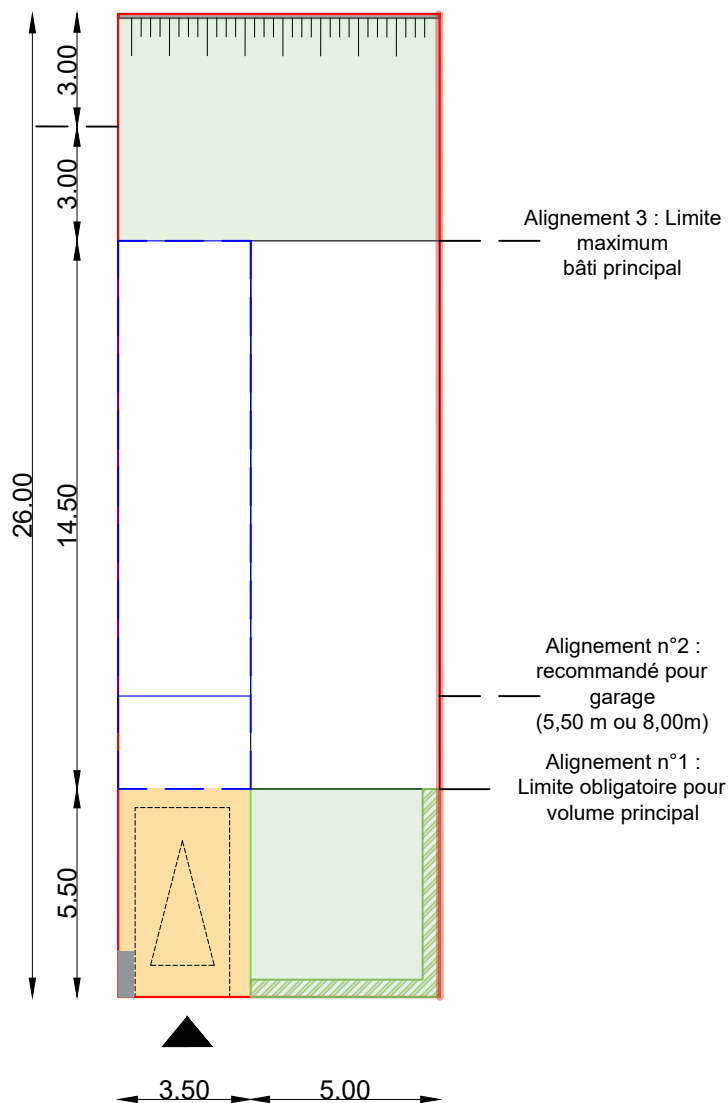




Surface de la parcelle : 221m²

Emprise au sol constructible maximum :

- Volume 1 : 72,5m²
- Volume 2 : 50m²
- Voirie : 19,50m²
- Annexe : 9m²

Surface imperméable : 151m²

Surface perméable : 70m²

Coefficient de biotop théorique : 0,32

Coefficient d'imperméabilisation : 0,68

SDP (Surface de plancher) maximum* :

SDP RDC (compris garage) : 105m²

SDP R+1 : 100m²

SDP totale maximum : 205m²

Niveau de référence RDC : 22.48 NGF

* la SDP calculée est approximative, elle se base une hypothèse de mur de façade d'épaisseur 35cm. La SDP calculée correspond à la capacité maximum de la parcelle.

Volume principal construit
Volume principal implantation maximum

Volume secondaire construit
Volume secondaire Implantation max.

Espace vert
Haie végétale

Stationnement extérieur

Voirie

Exemple implantation annexe

